

INFOS Réunion études et statistiques

N° 2 - Janvier 2007

LA STATISTIQUE ANNUELLE DES ETABLISSEMENTS DE SANTE 2005 (SAE) 2 916 lits installés dans 27 établissements

La restructuration hospitalière de 1946-97 a regroupé les anciens hôpitaux, ainsi le groupe hospitalier Sud Réunion réunit maintenant les anciens centres hospitaliers de Saint-Pierre et de Saint-Joseph, le centre de réadaptation fonctionnelle du Tampon et les ex-hôpitaux locaux de Saint-Louis et de Cilaos. De même le centre hospitalier intercommunal Saint-André-Saint-Benoît regroupe les anciens hôpitaux locaux de Saint-André et de Saint-Benoît.

Au 1^{er} janvier 2006, 27 établissements sanitaires ont été enquêtés sur leurs capacités au 31 décembre 2005 et leur activité en 2005.

Concernant le secteur public, l'entité juridique est interrogée et remplit un seul questionnaire pour l'ensemble de ses établissements (sauf GHSR).

Pour le secteur privé, l'entité interrogée est l'établissement géographique (un questionnaire par numéro FINISS).

- Le secteur public comporte 5 établissements sanitaires (Entités juridiques) :

* 4 centres ou groupes hospitaliers : "Félix Guyon de Saint-Denis", "Intercommunal Saint-André - Saint-Benoît", "Gabriel Martin de Saint-Paul et "Sud Réunion" ;

* 1 centre hospitalier spécialisé en psychiatrie : EPSMR de Saint-Paul ;

- Le secteur privé compte quant à lui 22 établissements (Etablissement

géographique), dont 2 participant au service public hospitalier (PSPH) :

* 1 établissement de soins médicaux : clinique médicale de l'Est ;

* 1 établissement d'hospitalisation en chirurgie : clinique Les Orchidées ;

* 6 établissements de soins pluridisciplinaires : cliniques Durieux, Jeanne d'Arc, Sainte-Clotilde, Saint-Benoît (PQPH), Saint-Vincent et Hôpital d'enfants de Saint-Denis (PSPH) ;

* 2 établissements de réadaptation fonctionnelle (Jeanne d'Arc et Sainte-Clotilde) ;

* 1 établissement de soins chirurgicaux (clinique Avicenne) ;

* 1 maison de santé pour maladies mentales (clinique Les Flamboyants) ;

* 1 centre de convalescence (maison des Oliviers).

* 1 centre postcure pour alcooliques (institut Robert Debré).

* 4 établissements d'hospitalisation à domicile.

* 4 établissements de dialyse.

En augmentation jusqu'au début des années quatre-vingt, le nombre de lits a ensuite fortement diminué jusqu'en 2000. La réduction des capacités d'accueil a été rendue possible par l'essor des alternatives à l'hospitalisation complète (hospitalisation de jour, hospitalisation à domicile, soins ambulatoires), l'amélioration des structures d'accueil pour personnes âgées et la réorganisation de la carte sanitaire.

On observe depuis une augmentation

des possibilités d'accueil en moyen séjour, au détriment du court séjour, avec notamment l'ouverture en mai 2001 du Centre de réadaptation de Sainte-Clotilde et en janvier 2004 de l'Institut Robert Debré, ainsi que la réorientation en 2005 des lits de la pédiatrie (spécialité médicale) de l'Hôpital d'enfants vers la convalescence.

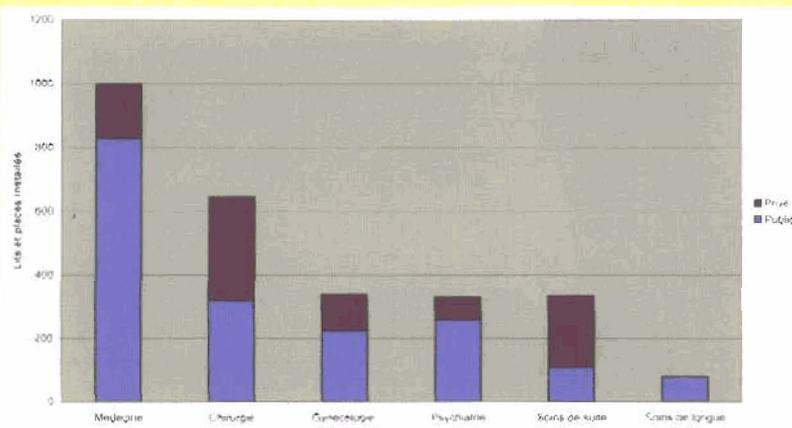
Les 2 916 lits installés dans les établissements sanitaires de La Réunion représentent un taux d'équipement de 3,71 lits et places pour 1000 habitants (785 221 habitants à La Réunion au 1^{er} janvier 2006 selon le STATISS 2006)

Au niveau national, ce taux est de 8,69. La moyenne d'âge de la population, moins élevée à La Réunion qu'en métropole, est un des facteurs explicatifs de cet écart.

Le positionnement du secteur public est davantage marqué en Médecine (83 %). Gynécologie-Obstétrique (66 %), Psychiatrie (78 %) et soins de longue durée (100 %), alors que le secteur privé est prépondérant en soins de suite (67 %).

A noter que le nombre de lits et places en Chirurgie est également réparti entre établissements publics et privés (respectivement 321 contre 324).

Répartition public/privé en 2005



Nombre de journées réalisées	2000	2001	2002	2003	2004	2005
Médecine-Chirurgie-Obstétrique (court séjour)	566 178	565 168	571 696	564 932	559 028	553 632
Soins de suite et réadaptation (moyen séjour)	60 971	78 656	80 703	79 912	85 164	86 327
Soins de longue durée (long séjour)	27 897	27 409	27 987	27 797	27 270	27 361
Psychiatrie (générale et infantile-juvénile)	99 495	100 927	111 607	109 200	110 296	116 327

Evolution au nombre de journées réalisées entre 2000 et 2005

Part des court, moyen et long séjour dans l'activité

Disciplines	Hospitalisation complète				Hospitalisation partielle Nombre de venues	Traitements et cures ambulatoires Nombre de séances
	Nombre d'entrées	Nombre de journées	Coefficient d'occupation	Durée moyenne de séjour		
Médecine	57 916	303 938	87,6 %	5,2	12 749	68 862
Chirurgie	40 435	154 799	73,5 %	3,8	807	-
Gynécologie-Obstétrique	25 844	94 895	77,4 %	3,6	4 833	1 721
Total séjour courte durée	124 195	553 632	81,5 %	4,4	18 384	70 583
Soins de suite et de réadaptation (moyen séjour)	16 118	86 327	81,6 %	5,3	30 191	-
Soins de longue durée (long séjour)	25	27 361	94,7 %	1 094,4	-	-
Psychiatrie générale	7 848	113 507	96,8 %	14,5	29 763	63 206
Psychiatrie infantile*	150	2 820	77,3 %	18,8	15 567	32 248
Total section hôpital	148 336	783 647	83,8 %	-	93 915	242 999

En court séjour en 2005, l'activité est majoritairement réalisée en établissements publics en Médecine (représente 85% de l'hospitalisation complète et la totalité de l'hospitalisation partielle) et en Gynécologie-Obstétrique (69 % de l'hospitalisation complète). Quant à la Chirurgie, c'est aussi dans les établissements publics qu'elle est essentiellement réalisée (60 %), l'activité en Anesthésie et Chirurgie ambulatoire étant effectuée que dans le secteur privé.

L'activité en Traitements et Cures ambulatoires est principalement réalisée en établissements privés en Médecine (36 %).

En moyen séjour en 2005, l'essentiel du nombre de journées exploitables est accompli dans le secteur privé (67 % de l'hospitalisation complète et 78 % de l'hospitalisation partielle).

En Psychiatrie générale, 78 % de l'activité est enregistrée dans le secteur public.

En long séjour, l'activité réalisée ne concerne que le secteur public.

L'activité des services en 2005

En 2005, il a été réalisé :

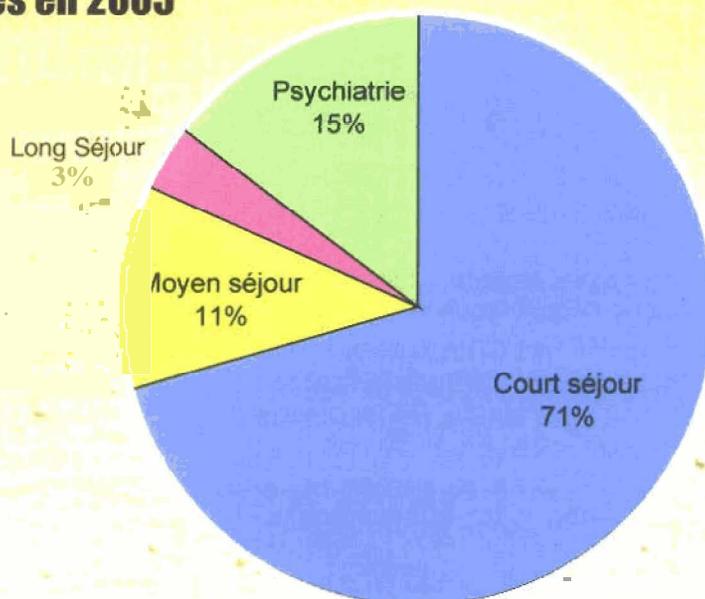
783 647 journées en hospitalisation complète par rapport à 781 758 en 2004.

93 915 venues en hospitalisation partielle, en hausse de 5,03 % par rapport à 2004.

242 999 séances de traitement

et cures ambulatoires

en hausse de 1,55 % par rapport à 2004.



Liste des Etablissements

	Lits	Entrées	Journées
Secteur public			
CH Félix Guyon	504	31 700	159 515
GH Sud-Réunion	808	39 226	233 739
CH Gabriel Martin	181	15 590	58 942
C.H.I. Saint-André / Saint-Benoit	118	4 557	37 159
EPSMR	210	5 859	74 308
Secteur privé			
Clinique Sainte-Clotilde	205	12 835	52 436
Clinique Saint-Benoit	53	3 030	13 234
Clinique Jeanne d'Arc	102	6 128	25 232
Clinique Les Orchidées	46	1 650	2 532
Clinique Saint-Vincent	57	3 401	1 961
Clinique Durieux	77	6 205	18 889
Clinique Médicale de l'Est	40	1 222	12 640
Clinique Les Flamboyants	71	595	24 968
Maison Des Oliviers	100	625	33 712
Hôpital d'Enfants de Saint-Denis	49	1 779	12 554
CRF Jeanne d'Arc	25	-	8 116
Clinique Avicenne	5	2 664	-
CR Sainte-Clotilde	20	194	6 096
HAD ASDR Sainte- Clotilde	-	-	5 677
ASDR dialyse	-	-	14 625
AURAR dialyse	-	-	-
HAD ASDR Saint-Leu	-	-	5 337
HAD ARAR Possession	-	-	8 905
HAD ARAR Saint- Pierre	-	-	7 157
Société dialyse Sainte- Clotilde	-	-	29 730
Clinique Durieux dialyse	-	-	2 798
Institut Robert Debré	60	13 740	7 414

Court séjour : médecine générale et spécialités médicales (cardiologie...), chirurgie générale et spécialités chirurgicales (ORL, stomatologie...), gynécologie-obstétrique.

Moyen séjour : convalescence, rééducation fonctionnelle, cure médicale.

Long séjour : hospitalisation prolongée des personnes ayant perdu leur autonomie de vie (personnes âgées).

Lits : ils correspondent aux lits installés à une date donnée. Ce nombre peut être différent de celui des lits autorisés.

Enquête SAE : la statistique annuelle des établissements de santé est la principale source d'informations sur l'activité et le personnel hospitalier, public et privé. Elle remplace depuis 1994 les enquêtes H80 (public) et EHP (privé).

Fichier national des établissements sanitaires et sociaux (FINESS) :

le répertoire FINESS recense l'ensemble des établissements de la santé et du social. Il contient en particulier les informations sur les autorisations d'ouverture, les équipements autorisés et installés dans ces établissements par discipline. Il est géré par les directions départementales et régionales des affaires sanitaires et sociales.

Hospitalisation partielle : regroupe l'hospitalisation de jour et de nuit.

Hospitalisation complète : qualifie l'activité des unités et services qui accueillent et hébergent les malades, les hommes et les femmes enceintes et qui se caractérisent par un équipement en lits d'hospitalisation et par des équipes médicales et paramédicales assurant le diagnostic, les soins et la surveillance.

Hospitalisation de jour : qualifie l'activité des unités hospitalières qui effectuent pendant une seule journée (sans hébergement nocturne) de façon programmée et concentrée sur une durée de moins de 24 heures certains actes.

Hospitalisation de nuit : qualifie l'activité des unités et services qui accueillent et traitent les malades dont l'état n'exige qu'une hospitalisation limitée à la période nocturne (essentiellement les services psychiatriques).

Les lits et places autorisés correspondent au nombre de lits/places ayant fait l'objet d'un arrêté d'autorisation par l'autorité compétente (ministre, ARH, préfet de région...)

Les lits et places installés correspondent au nombre de lits/places effectivement disponibles suite à la visite de conformité.

Offre hospitalière : c'est l'offre de soins des établissements hospitaliers ou des cliniques privées.

Le taux d'équipement correspond au nombre de lits et places installés rapporté à la population.

Le taux d'occupation : ce taux est le rapport entre le nombre de journées et le nombre de lits multipliés par le nombre de jours d'ouverture annuelle (en général 365).

La durée moyenne de séjour (DMS) : elle est obtenue en divisant le nombre de journées par le nombre d'entrées.

SAU : Service d'Accueil des Urgences.

UPATOU : Unité de Proximité d'Accueil, de Traitement et d'Orientation des Urgences.

METHODOLOGIE

La SAE (Statistique Annuelle des Etablissements) concerne tous les établissements de santé publics et privés installés en France (métropole et DOM), y compris les structures qui ne font qu'un seul type d'hospitalisation (exemple : hospitalisation à temps partiel, hospitalisation à domicile, ...) ou qui ont une autorisation pour une activité de soins. Sont également inclus, les services pénitentiaires des établissements de santé et les secteurs militaires des établissements de santé.

Concernant le secteur public, l'entité juridique est interrogée et remplit généralement un seul questionnaire pour l'ensemble de ses établissements.

Pour le secteur privé, l'entité interrogée est l'établissement géographique (un questionnaire par numéro FINESS).

L'ensemble des données est disponible au service Etudes et Statistiques de la DRASS

Quelques chiffres sur l'activité de soins autorisés

D'autres informations sont fournies par la SAE : 133 687 passages aux urgences ont été recensés. Ces passages aux urgences regroupent les passages dans un SAU et dans un UPATOU.

Cela représente 17 passages pour 100 habitants contre 24 au niveau national.

Les établissements ont déclaré 14 627 accouchements dont 2813 ont été réalisés sous césariennes ; cela en représente 19 %, comme au niveau national. 3 903 IVG et 97 ITG ont été pratiquées en 2005.

Directeur de la publication :

Flore THEROND-RIVANI

Responsable de la rédaction :

Christine CATTEAU

Impression :

Imprimerie SCANNER Ste Clotilde

DRASS - BP 50 97408 St Denis CEDEX 9

Tel : 02 62 93 94 91

Internet : <http://www.reunion.sante.gouv.fr>